



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

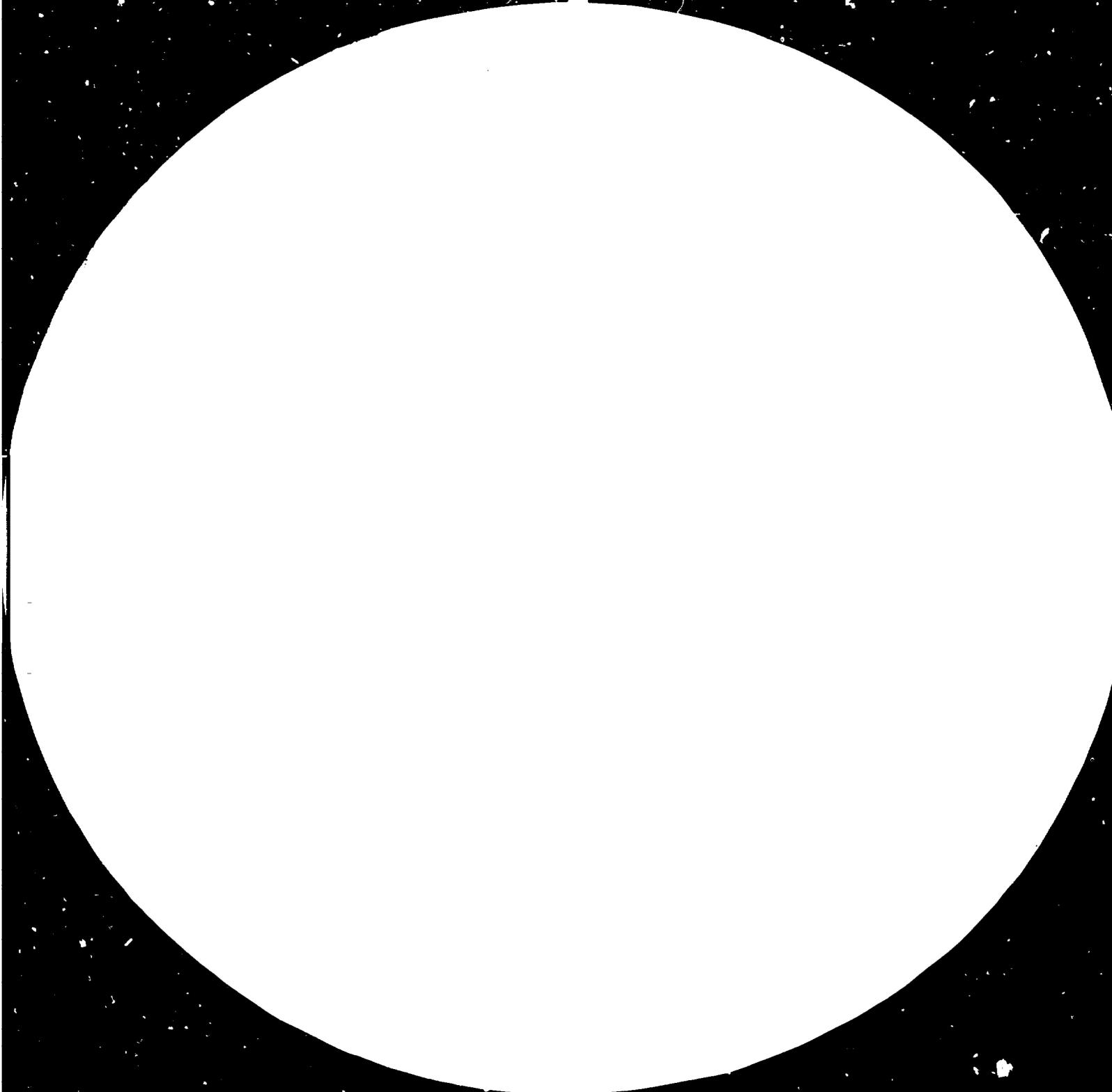
FAIR USE POLICY

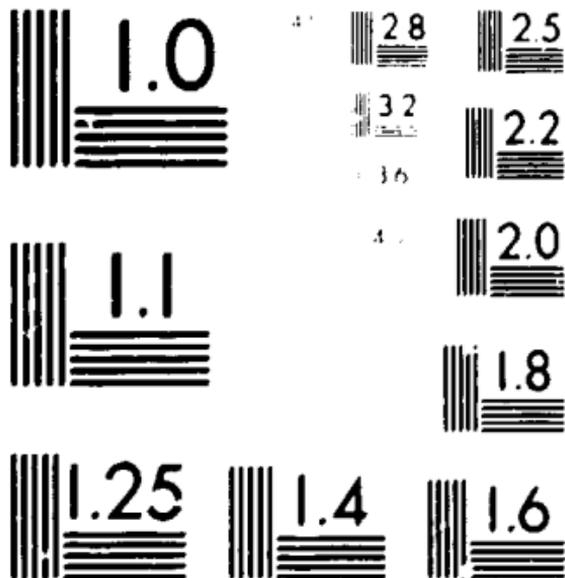
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

NAT. BUREAU OF STANDARDS-1963-A



11915-F

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

**PREMIERE
CONSULTATION
SUR LE
FINANCEMENT
INDUSTRIEL**

Madrid (Espagne), 18-22 octobre 1982

RAPPORT

Distr.
LIMITEE
ID/293
(ID/WG.337/5)
FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

PREFACE

La deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), tenue à Lima (Pérou) en mars 1975, a recommandé que l'ONUDI étende son action à la mise en place d'un Système de consultations permanentes entre pays développés et pays en développement en vue d'augmenter la part de ces derniers pays dans la production industrielle mondiale grâce à une coopération internationale accrue^{1/}.

A sa septième session extraordinaire, qu'elle a tenue en septembre 1975, l'Assemblée générale, par sa résolution 3362 (S-VII), a décidé que le Système de consultations préconisé dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima serait mis en place aux niveaux mondial, régional, interrégional et sectoriel^{2/}. L'ONUDI devait, à la demande des pays intéressés, servir de forum pour la négociation d'accords dans le domaine de l'industrie entre pays développés et pays en développement et entre pays en développement eux-mêmes.

Depuis 1977, l'ONUDI a convoqué 16 consultations qui ont porté sur les biens d'équipement, les machines agricoles, la sidérurgie, les engrais, la pétrochimie, les produits pharmaceutiques, le cuir et les articles en cuir, les huiles et graisses végétales et l'industrie alimentaire.

Ayant décidé, en mai 1980, de conférer un caractère permanent au Système de consultations, le Conseil a adopté, en mai 1982, le règlement intérieur^{3/} applicable au Système, y compris ses principes, objectifs et caractéristiques, notamment les suivants :

Le Système de consultations est un instrument grâce auquel l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) sert d'enceinte aux pays développés et aux pays en développement pour leurs contacts et leurs consultations intéressant l'industrialisation des pays en développement ^{4/};

^{1/} "Rapport de la deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel" (ID/CONF.3/31), chapitre IV. "Déclaration et Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels", paragraphe 66.

^{2/} Documents officiels de l'Assemblée générale, septième session extraordinaire, Supplément No 1, paragraphe 3.

^{3/} Le Système de consultations (PI/84).

^{4/} Ibid., paragraphe 1.

Le Système de consultations permet également de procéder, pendant ou après les consultations, à des négociations entre les parties intéressées, sur la demande de ces dernières 5/;

Les participants de chaque pays membre comprennent des représentants des pouvoirs publics ainsi que des représentants de l'industrie, des travailleurs, des groupements de consommateurs, etc., au gré de chaque gouvernement 6/;

Chaque réunion de consultation établit un rapport, qui reproduit les conclusions et recommandations approuvées par consensus ainsi que les principales opinions exprimées pendant les débats 7/.

A sa quinzième session, tenue en 1981^{8/}, le Conseil a décidé que la première Consultation sur le financement industriel aurait lieu durant l'exercice biennal 1982-1983.

5/ Ibid., paragraphe 3.

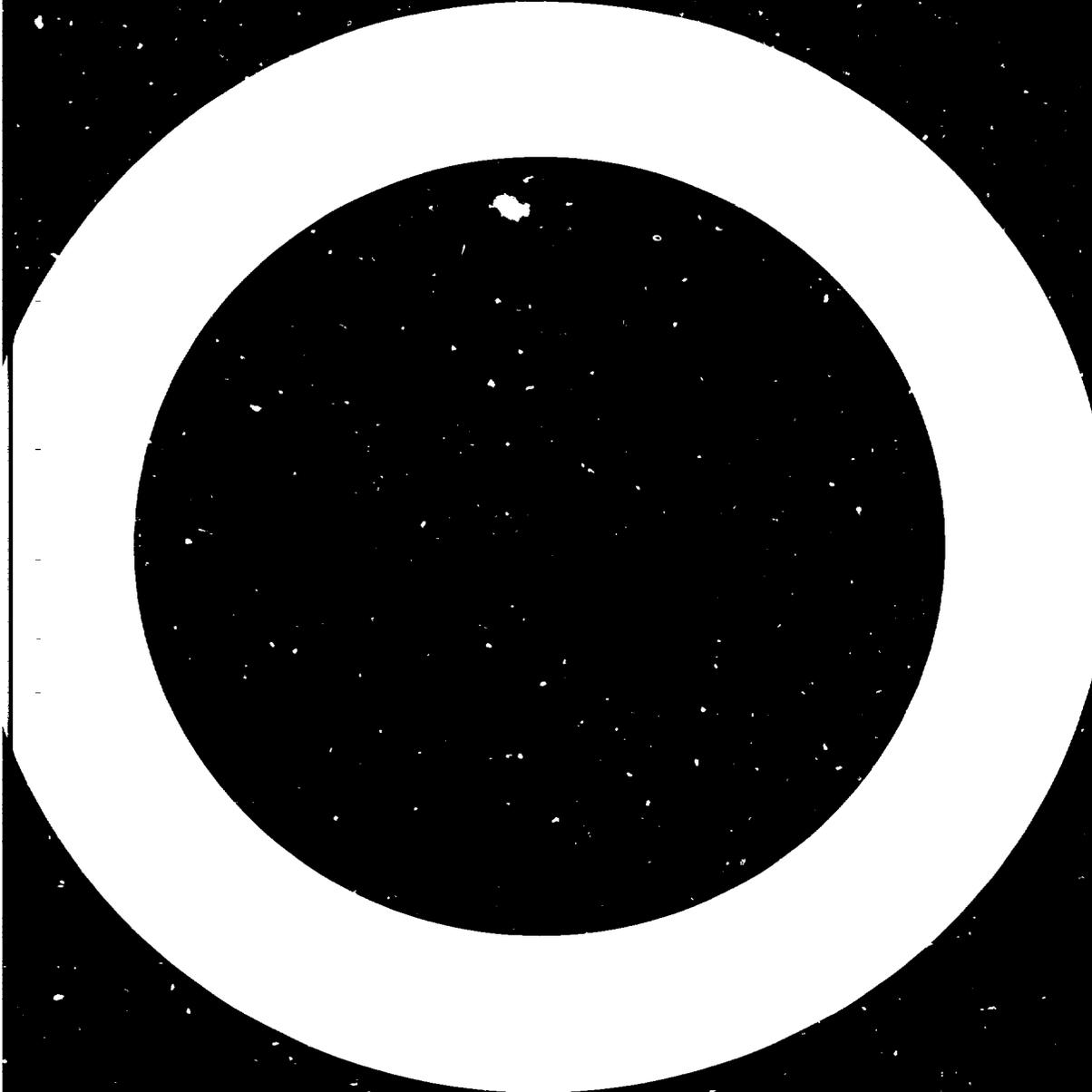
6/ Ibid., paragraphe 23.

7/ Ibid., paragraphe 46.

8/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-sixième session, Supplément No 16 (A/36/16), paragraphe 171.

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
Introduction	1	5
Conclusions et recommandations adoptées	2 - 19	5
<u>Chapitres</u>		
I. Organisation de la Consultation	20 - 38	12
II. Rapport des séances plénières	39 - 79	16
III. Rapport du Groupe de travail sur la question No 2 : comment et dans quelle mesure les mécanismes et institutions existants peuvent-ils permettre d'accroître le financement industriel des pays en développement ?	80 - 99	28
<u>Annexes</u>		
I. Liste des participants		33
II. Liste des documents		48



INTRODUCTION

Première Consultation

1. La première Consultation sur le financement industriel s'est tenue à Madrid (Espagne) du 18 au 22 octobre 1982. Elle a réuni 180 participants représentant 65 pays et 16 organisations internationales (voir annexe I).

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS ADOPTÉES

Question No 1 : Y a-t-il une insuffisance quantitative et qualitative des flux financiers extérieurs requis pour l'investissement industriel dans les pays en développement ?

Conclusions

2. Si l'on admet généralement que les fonds disponibles pour financer l'industrie des pays en développement sont insuffisants eu égard aux besoins, une grande incertitude entoure les estimations de cette insuffisance quantitative par suite de la difficulté qu'il y a à déterminer l'importance relative des fonds et des projets bancables disponibles et la mesure dans laquelle les modalités et conditions de financement influent sur la viabilité des projets, en sorte qu'il conviendrait de mieux analyser et étudier les problèmes posés par le financement de l'industrialisation des pays en développement.

3. On a néanmoins établi qu'un sérieux problème de financement extérieur se posait pour l'industrialisation des pays en développement et que l'on pouvait s'attendre à ce qu'il s'aggrave à l'avenir si toutes les conditions actuelles qui influent sur le financement demeuraient inchangées.

Recommandation

4. Compte tenu des conclusions ci-dessus, l'ONUDI, en coopération avec les autres institutions intéressées, devrait continuer à analyser les problèmes posés par le financement de l'industrie des pays en développement; elle devrait en particulier analyser les raisons fondamentales et les principaux mécanismes et pratiques prévalant actuellement qui rendent difficile l'obtention de moyens de financement par les pays en développement et qui compromettent la viabilité de leurs projets, puis communiquer les résultats de cette analyse aux pays membres en prévision des réunions ultérieures pertinentes.

Question No 2 : Comment et dans quelle mesure les mécanismes et institutions existants peuvent-ils permettre d'accroître le financement industriel des pays en développement ?

Conclusions

5. Il existe de sérieuses lacunes pour ce qui est de l'information sur les possibilités et les besoins en matière d'investissement industriel dans les pays en développement, lacunes dont témoigne l'insuffisance des contacts entre, d'une part, les institutions de financement du développement, les banques et les autres investisseurs potentiels et, d'autre part, les promoteurs de projets et les entreprises à même de participer à un projet. Ce sont les petites et moyennes entreprises des pays en développement comme des pays industrialisés qui pâtissent le plus de ces lacunes.

6. Les institutions financières multilatérales, y compris les banques régionales, qui sont actuellement une importante source de financement industriel dans les pays en développement, éprouvent de grandes difficultés à accroître leurs prêts, notamment à l'industrie. Etant donné les restrictions à l'augmentation de leurs emprunts, le développement du cofinancement avec les banques commerciales, les organismes nationaux de crédit à l'exportation et d'autres institutions capables de promouvoir des projets viables, de les appuyer ou de les améliorer et d'assurer un cofinancement constitue, semble-t-il, un moyen important d'accroître le financement multilatéral et bilatéral, moyen qui, à son tour, pourrait aider le système bancaire commercial à augmenter ses prêts.

7. Les investissements directs des entreprises étrangères pourraient également permettre d'accroître le financement. Toutefois, il faut pour cela que les investisseurs étrangers et le pays bénéficiaire se comprennent et se mettent d'accord et aussi que les conditions d'investissement soient intéressantes pour les deux parties.

8. Etant donné la détérioration actuelle de la situation économique, on constate que des projets, en soi tout à fait viables, peuvent se voir refuser un financement parce qu'ils se situent dans des pays connaissant de graves problèmes de balance des paiements. En pareil cas, l'évaluation des risques liés aux pays diffère de celle des risques liés aux projets.

9. On envisage depuis longtemps de nouveaux plans de garantie ou d'assurance des investissements, avant tout dans le cadre de grands projets. Il faudrait développer ces types de protection afin de promouvoir la coopération et les arrangements d'association entre petites et moyennes entreprises des pays industrialisés et des pays en développement. Certains systèmes de garantie permettraient aux institutions multilatérales et à d'autres institutions spécialisées de financement du développement de répandre la pratique novatrice consistant à offrir aux petites et moyennes entreprises des fonds propres ou des prêts à long terme convertibles en participation par le biais des institutions nationales de financement du développement.

10. La mise au point de la combinaison financière - l'"étude de financement" - est aussi importante que l'organisation du financement lui-même; il faut des connaissances et des compétences particulières pour obtenir la combinaison de conditions (telles que les taux d'intérêt fixes) la mieux adaptée à un projet. Les petites et moyennes entreprises des pays en développement ont particulièrement besoin d'une assistance dans ce domaine.

11. L'identification, l'élaboration, l'évaluation, le financement et l'exécution d'un projet industriel sont des éléments importants du cycle du projet. La qualité de la gestion est tout aussi importante. Il existe toujours de graves lacunes à tous les stades des projets, en sorte qu'il est difficile aux pays en développement de soumettre des propositions d'investissements bien préparées. Une méthodologie standardisée d'élaboration des projets englobant les questions de marchés et de ressources humaines ainsi que les problèmes techniques, financiers et économiques faciliterait l'évaluation des projets. Si les promoteurs locaux et étrangers d'un projet ne se mettent pas en relation rapidement, il est difficile de déterminer au plus tôt la combinaison de financement voulue. Une planification insuffisante de l'exécution du projet et des retards administratifs conduisent à un dépassement des coûts, à une pénurie de liquidités et souvent à l'échec de ce projet. Il faut donc assurer la gestion d'un projet durant tout son cycle, ainsi qu'une formation à tous les aspects des activités de préinvestissement, d'investissement et de postinvestissement.

Recommandations

12. L'ONUDI, en coopération avec d'autres organismes intéressés des Nations Unies, devrait :

- a) Favoriser la circulation de l'information sur les possibilités d'investissement industriel entre les institutions financières ou les institutions de financement du développement, d'autres institutions financières spécialisées et d'autres investisseurs et promoteurs potentiels, par exemple en organisant périodiquement des réunions pour la promotion des investissements, en fournissant périodiquement des renseignements sur les institutions financières ou d'autres institutions spécialisées existantes et sur les facilités et conditions qu'elles offrent, ainsi qu'en encourageant la création, dans les pays en développement, de centres de diffusion, éventuellement au sein d'institutions de financement du développement;
- b) Effectuer, en tenant pleinement compte des travaux en cours dans d'autres institutions, une analyse approfondie des possibilités d'augmentation nette des apports de fonds pour le financement industriel qui pourraient résulter d'un recours accru aux arrangements de cofinancement et d'association et proposer aux institutions multilatérales, régionales et autres des moyens d'améliorer et de développer les arrangements de ce genre afin d'accroître l'offre de fonds pour capitaux propres et de capitaux à long terme aux pays en développement;
- c) Renforcer ses activités de promotion des investissements étrangers directs dans les pays en développement, notamment de ceux qui sont opérés par des petites et moyennes entreprises, en faisant appel aux institutions financières de ces pays et en tenant tout particulièrement compte des intérêts desdits pays;
- d) Encourager la diffusion, auprès de toutes les parties intéressées, de renseignements sur la nature et l'offre de mécanismes de garantie et d'assurance des investissements, afin de faciliter l'investissement dans les petites et moyennes entreprises des pays en développement, et favoriser ou préparer, le cas échéant, la mise en place ou le renforcement de tels mécanismes au profit des petites et moyennes entreprises des pays en développement, en coopération si nécessaire avec d'autres organismes appropriés;
- e) Fournir aux petites et moyennes entreprises des pays en développement une assistance pour la mise au point et l'obtention de prises de participation et de prêts suivant des modalités et à des conditions optimales;
- f) Etudier les moyens de surmonter ou d'atténuer le problème des risques liés aux pays dans le cas de projets industriels intrinsèquement viables et susceptibles de contribuer au progrès économique;
- g) Aider les pays en développement;

- i) A améliorer la qualité des études de faisabilité et l'élaboration de bons projets susceptibles d'avoir les incidences économiques et financières voulues en assurant une évaluation impartiale des études;
 - ii) A normaliser l'élaboration des études de faisabilité en vue d'en faciliter l'évaluation,
 - iii) A adopter une gestion intégrée couvrant tout le cycle des projets, dans le cadre du programme national d'industrialisation;
- h) Entreprendre des préparatifs au cas où le Conseil du développement industriel déciderait qu'une deuxième Consultation sur le financement industriel devrait avoir lieu.

Question No 3 : Peut-on remédier à l'insuffisance possible du financement industriel en élaborant des concepts novateurs menant à l'acceptation de nouveaux mécanismes et/ou institutions ?

Conclusions

13. Bien que les conclusions ci-après s'appliquent à tous les pays en développement, on estime qu'il faudrait, dans la pratique, accorder la priorité aux pays les moins avancés lors de la mise en oeuvre des recommandations.
14. Des ressources financières relativement modestes peuvent se révéler très efficaces dans nombre de pays en développement en permettant une utilisation accrue des capacités industrielles existantes. Le financement des importations aux fins de réparation et d'entretien pose un problème particulièrement critique qui peut être résolu rapidement. Les fonds de roulement nécessaires pour d'autres importations peuvent aussi poser un problème critique.
15. Il importe d'élaborer, de planifier, d'évaluer et d'exécuter avec soin les projets et programmes industriels, notamment en ce qui concerne la planification financière.
16. Le développement soutenu des petites et moyennes industries des pays en développement revêt lui aussi une grande importance et, pour promouvoir cet aspect du développement, il faut aborder le problème non seulement du point de vue financier mais aussi sous l'angle technique et du point de vue des compétences connexes, notamment pour ce qui est de l'ingénierie et de la commercialisation, de l'assistance technique et du transfert de techniques appropriées.

17. L'investissement dans les domaines de la formation des ressources humaines et de l'infrastructure liée à l'industrie est une condition préalable de la promotion du développement industriel et le financement de ces deux apports clés devrait être prévu dans la combinaison financière de manière à obtenir, chaque fois que possible, des fonds à des conditions de faveur. En outre, les ressources allouées à ces éléments devraient être examinées séparément lors du calcul du rendement commercial.

18. Les échanges de renseignements entre pays industrialisés et pays en développement dans le domaine du financement industriel sont insuffisants en ce qui concerne notamment le volume des crédits selon les types de prêteurs potentiels et la qualité des crédits (taux d'intérêt, échéances, arrangements relatifs aux taux de change et autres conditions). Il faudrait diffuser des informations sur les sources de capitaux à risque requis pour les prises de participation, le volume de ces capitaux et les conditions dont ils sont assortis.

Recommandations

19. L'ONUDI, en coordination si nécessaire avec les institutions financières appropriées, devrait faire tout ce qui est en son pouvoir pour promouvoir :

- a) Un recours plus large et plus hardi, sur une base sectorielle, aux prêts-programmes, y compris le financement des services connexes, les activités de préinvestissement, ainsi que la réparation et l'entretien;
- b) L'adoption de règles et règlements plus souples en vue de permettre l'octroi de capitaux à risque et/ou de prêts plus efficaces aux petites et moyennes industries sur une base sectorielle élargie en acheminant les ressources financières extérieures par l'intermédiaire des institutions nationales de financement du développement, en prenant conscience du fait que le développement et l'envergure de ces institutions offrent la possibilité d'assouplir les exigences traditionnelles concernant par exemple la prise d'une garantie réelle et le suivi des procédures de décaissement et en reconnaissant ainsi également qu'il est dans la nature de la petite industrie que sa garantie ait normalement une valeur limitée;
- c) La mise en place de mécanismes nouveaux en vue d'associer davantage la formation à la création d'installations industrielles, par exemple en liant le financement de la formation des ouvriers et du personnel de gestion des installations industrielles au financement des dépenses afférentes au matériel et aux machines;
- d) La fourniture d'un appui financier et d'une assistance technique en vue de compléter les efforts déployés par les pays en développement pour mettre en place leur infrastructure liée à l'industrie;

- e) L'adoption de techniques d'évaluation des projets et des programmes dissociant du calcul de la rentabilité financière le coût de l'infrastructure liée à l'industrie et de la formation;
- f) L'utilisation et le développement des fonds de préinvestissement pour financer les études de préfaisabilité, de commercialisation, de financement, de planification, etc., notamment dans le cas des pays en développement les moins avancés, et le recours, le cas échéant, aux arrangements de l'ONUDI relatifs au financement de l'assistance technique;
- g) L'étude des combinaisons de formes de financement et d'autres mesures susceptibles d'aboutir à un assouplissement général des conditions d'octroi de capitaux à risque et/ou de prêts;
- h) La poursuite de la diffusion de renseignements sur le financement industriel, conformément au paragraphe 18 ci-dessus.

I. ORGANISATION DE LA CONSULTATION

Ouverture de la Consultation

20. La première Consultation sur le financement industriel a été ouverte par le Directeur exécutif de l'ONUJDI en présence de son Excellence le Vice-Président du gouvernement pour les affaires économiques. Le Directeur exécutif a remercié le Vice-Président pour l'hospitalité offerte par le Gouvernement espagnol et a rappelé que l'Espagne avait accueilli la première Consultation sur les huiles et graisses végétales en 1977.

21. Depuis 1977, l'ONUJDI avait organisé 16 consultations portant sur neuf secteurs industriels, qui avaient rassemblé plus de 2 500 participants. Ces consultations sectorielles avaient mis en évidence l'importance de certaines questions communes telles que le financement industriel, qui faisait l'objet de la présente Consultation.

22. Le Directeur exécutif a rappelé que la première Consultation se tenait à un moment où le monde traversait la crise économique la plus grave qu'il ait connue depuis 50 ans et qui était la cause d'un chômage élevé et d'une croissance économique négligeable dans les pays industrialisés; ces facteurs ne pouvaient que compromettre gravement la situation économique des pays en développement. Malgré la gravité de la situation financière et économique, on était d'avis à l'ONUJDI que le moment était bien choisi pour une coopération entre pays industrialisés et pays en développement dans le cadre de dispositions destinées à accroître l'utilisation de la capacité industrielle globale et pour l'adoption de mesures décisives en vue de l'industrialisation des pays en développement. En effet, les marchés de croissance futurs étaient situés dans le tiers monde et leur expansion ne pouvait que profiter aux pays industrialisés. Le Directeur exécutif a noté à ce propos que si l'on considérait non pas le revenu par habitant mais la dimension absolue des économies, plusieurs pays en développement comptaient parmi les plus grandes économies du monde pour ce qui est de leur PIB total. La croissance de ces économies serait très profitable à l'économie mondiale dans son ensemble.

23. Une croissance accélérée exigerait cependant de nouveaux investissements sous la forme d'importations de biens d'équipement et de services en provenance du Nord, qui dépendraient à leur tour de la mise à la disposition des pays en développement importateurs de ressources en devises à des conditions qui n'entravent pas leur croissance.

24. Dans ce contexte, on avait défini trois questions et établi la documentation nécessaire pour la Consultation. Le Directeur exécutif a fait observer que tout progrès majeur dans l'industrialisation des pays en développement exigerait des investissements énormes et que les participants à la Consultation détermineraient eux-mêmes s'il resterait ainsi un écart qualitatif et quantitatif entre la demande et l'offre de ressources financières pour l'industrialisation du tiers monde. Par ailleurs, la Consultation pourrait examiner les initiatives spéciales qu'il faudrait prendre pour réunir les premiers fonds nécessaires à l'élaboration et à l'évaluation des projets.

25. Le Directeur exécutif a estimé qu'il importait d'examiner dans quelle mesure les mécanismes financiers existants pouvaient offrir des ressources financières supplémentaires pour l'industrialisation des pays en développement et d'étudier les possibilités d'accroître les investissements étrangers directs dans ces pays. La Consultation pourrait aussi, selon lui, examiner la nécessité de nouveaux mécanismes ou institutions financiers et définir des moyens concrets de surmonter certains obstacles pour satisfaire les besoins financiers en matière d'infrastructure industrielle, de formation industrielle et d'industrialisation des pays les moins avancés.

26. Pour conclure, le Directeur exécutif a rendu hommage à la connaissance et à l'expérience approfondies du développement industriel qu'avaient les participants, parmi lesquels figuraient les banquiers.

27. Son Excellence, le Vice-Président du gouvernement pour les affaires économiques a, au nom du Gouvernement espagnol, souhaité la bienvenue aux participants à Madrid. Il a indiqué que son pays était convaincu que le Système de consultations constituait un moyen approprié de favoriser l'industrialisation des pays en développement et a rappelé que l'on était à un tournant de l'histoire du Système qui, pour la première fois, abordait des problèmes non pas sectoriels mais communs à tous les secteurs.

28. Il a rappelé que la récente réunion du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale avait mis en évidence le fait que la crise économique actuelle dans le monde se doublait d'une crise financière ayant pris des proportions particulièrement graves dans plusieurs pays en développement, ce qui donnait d'autant plus d'importance à la Consultation.

29. Le Vice-Président a estimé qu'aucun pays ne saurait se dérober à l'obligation d'utiliser au maximum les ressources restreintes disponibles et de simplifier toutes les méthodes de financement existantes. Dans cet ordre d'idées, il fallait inciter à rechercher des moyens d'accroître le volume des ressources financières grâce à une plus grande fluidité des circuits; on pourrait par exemple mettre en place des systèmes de garantie multilatéraux et des fonds fiduciaires pour les investissements dans des entreprises industrielles privées; améliorer les processus nationaux de planification; institutionnaliser et renforcer la coopération Sud-Sud; développer les mécanismes de cofinancement, surtout avec le concours d'établissements de crédit à l'exportation, ainsi que d'autres mécanismes, en vue de fournir des ressources à autant de pays que possible pour leur industrialisation.

30. Le Vice-Président a exprimé l'espoir que la première Consultation aiderait à résoudre les problèmes qui se posaient en ce moment aux pays en développement.

Election du Bureau

31. M. Alberto Cerrolaza Asenjo (Espagne), Directeur du Service des études et de l'information, Bourse officielle de commerce, a été élu Président.

32. La Consultation a élu les quatre Vice-Présidents suivants :

M. Raymond Hemen Ihyembe (Nigéria), Contrôleur de la promotion des investissements, Nigerian Bank of Commerce and Industry

M. Robin S. Martin (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Standard Chartered Merchant Bank

M. Devendra R. Mehta (Inde), Secrétaire adjoint (Financement industriel), Département des affaires économiques, Ministère des finances

M. Jiri Vetrovsky (Tchécoslovaquie), Directeur, Département des relations extérieures, Ministère des finances

33. M. Pablo Andrade (Equateur), Conseiller commercial et économique de l'Ambassade d'Equateur à Madrid, a été élu Rapporteur.

Adoption de l'ordre du jour

34. La Consultation a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la Consultation
2. Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour

4. Présentation des questions par le secrétariat de l'ONU
5. Examen des questions
6. Recommandations en vue d'une action ultérieure
7. Adoption du rapport de la Consultation

Création d'un groupe de travail

35. Les participants ont créé un groupe de travail à composition non limitée chargé d'étudier la question No 2 et de proposer des conclusions et des recommandations pour examen en séance plénière.

36. M. Devendra R. Mehta (Inde) a été élu Président du groupe de travail.

Documentation

37. On trouvera à l'annexe II la liste des documents publiés pour la Consultation.

Adoption du rapport

38. Le rapport a été adopté par consensus le vendredi 22 octobre 1982, à la séance plénière finale de la première Consultation. M. Alfredo Rambla Jovani, sous-directeur général des relations industrielles internationales au Ministère espagnol de l'industrie et de l'énergie, Madrid, a donné lecture d'une déclaration du Ministre espagnol de l'industrie avant la clôture de la Consultation.

II. RAPPORT DES SEANCES PLENIERES

Introduction du secrétariat de l'ONUDI

39. Un représentant du secrétariat de l'ONUDI a fait une présentation générale des trois questions que la Consultation devait examiner. Il a indiqué que le montant actuel des investissements dans l'industrie manufacturière de tous les pays en développement s'élevait à près de 55 milliards de dollars^{1/}, dont 22 milliards de dollars en devises. Selon différentes estimations, dont celles fondées sur l'objectif de Lima, il faudrait en 1990 entre 41 et 52 milliards de dollars, ce qui représenterait environ la moitié des apports de ressources extérieures prévus pour cette année-là. Si l'industrie continuait à recevoir près de 20 % des apports totaux, il y aurait un déficit annuel d'au moins 40 milliards de dollars. Il a été précisé que ces estimations avaient seulement pour objet de donner une idée de l'ampleur du problème ainsi que des possibilités qui s'offraient aux pays qui fourniraient le matériel et les services nécessaires à acheter avec ces fonds.

40. Le représentant a déclaré que l'investissement industriel total pouvait être ventilé selon la dimension des industries. Les grandes industries, comme la sidérurgie, l'industrie des engrais et la pétrochimie, représentaient près d'un quart des investissements industriels des pays en développement. L'une des questions à examiner dans ce contexte était celle de la façon dont on pouvait améliorer la viabilité financière et économique des projets en séparant les investissements indirects dans l'infrastructure du financement du projet proprement dit. Les moyennes industries, telles que l'industrie du travail des métaux, l'industrie électrique et les agro-industries, participaient pour un autre quart aux investissements industriels des pays en développement. Le financement des projets qui les concernaient exigeait une proportion considérable de capitaux à risque; les arrangements d'association avec des partenaires étrangers intéressant surtout ces secteurs, il fallait résoudre les problèmes posés par l'investissement étranger direct et par le cofinancement. Les accords de règlement en produits pourraient être l'un des moyens novateurs de financer cette catégorie d'industries, et notamment les grandes installations. Les petites industries, qui représentaient

^{1/} Les chiffres sont exprimés en dollars des Etats-Unis de 1975.

le solde des investissements, jouaient un rôle clef dans la structure industrielle de la plupart des pays et dans la création d'emplois. L'octroi de prêts-programmes sur une base sectorielle pourrait être un bon moyen de répartir les fonds disponibles pour ces industries, surtout par l'intermédiaire des institutions nationales de financement du développement. Une part considérable des fonds destinés à l'industrie devrait être consacrée à l'ingénierie et à d'autres services, ainsi qu'aux activités de réparation et d'entretien.

41. Le représentant du secrétariat de l'ONUDI a ensuite cité quelques exemples de questions qui se posaient à propos de chacun des points à examiner par la Consultation ainsi que de réponses qui pouvaient y être apportées. Il a rappelé que de nombreux pays industrialisés avaient besoin des marchés des pays en développement pour exporter leurs produits manufacturés. Or, ces derniers pays ne pouvaient pas rembourser le principal et les intérêts s'ils n'avaient pas accès aux marchés des pays industrialisés. Il serait donc peut-être avantageux à la fois pour les pays en développement et les pays industrialisés que ces derniers structurent leur industrie de manière à fournir le matériel et les services nécessaires pour la création d'installations industrielles dans les pays en développement.

Question No 1 : Y a-t-il une insuffisance quantitative et qualitative des flux financiers extérieurs requis pour l'investissement industriel dans les pays en développement ?

42. Présentant le document de synthèse No 1 (ID/WG.337/4), un représentant du secrétariat a expliqué que la question du financement extérieur devait être examinée dans le contexte des apports financiers extérieurs globaux aux pays en développement. Si quelque 80 % de la valeur des programmes industriels des pays en développement étaient financés par des sources locales, les sources extérieures revêtaient une importance déterminante et représentaient environ 50 % de l'apport étranger aux projets. A partir de 1973, on avait constaté une tendance marquée au remplacement des apports financiers du secteur public aux pays en développement par des apports du secteur privé, et les banques commerciales avaient joué un rôle important en recyclant les excédents pétroliers au profit des pays en développement et des pays industrialisés. L'ampleur de ce revirement était mis en évidence par le fait que la proportion du déficit des comptes courants des pays en développement financée par l'aide publique au développement, qui atteignait 90 % en 1973, était tombée à 28 % en 1980. Cette tendance, en ce qui concerne la possibilité d'obtenir des prêts et les conditions de ceux-ci, avait eu des conséquences nettement défavorables.

43. Si la crise financière internationale actuelle coûtait cher aux pays industrialisés, elle était beaucoup plus grave dans les pays en développement où les possibilités de révision en baisse étaient beaucoup plus restreintes. Les marchés financiers s'étaient orientés toujours davantage vers les prêts à court terme qui ne convenaient pas pour les investissements industriels. Les marchés financiers fournissaient des capitaux, par ordre de préférence, a) aux pays industrialisés; b) pour les besoins des pays en développement non liés à leur croissance; c) pour les obligations au titre du service de la dette des pays en développement; et d) pour les besoins des pays en développement liés à leur croissance.

44. Le financement des projets, en particulier des projets industriels, avait pâti du niveau élevé des taux d'intérêt. Les considérations relatives à la solvabilité des pays l'emportaient sur celles qui concernaient les risques liés aux projets et les apports financiers avaient souffert des contraintes pesant sur les prêts octroyés par les banques commerciales, qui tenaient aux insuffisances de leurs ratios financiers et à l'ampleur de leurs engagements.

45. Les chiffres cités pour 1990 et l'an 2000 dans le document de synthèse No 1 devaient être considérés uniquement comme des ordres de grandeur. Ils mettaient néanmoins en évidence un écart quantitatif important et sans cesse croissant entre les besoins de financement futurs de l'industrie des pays en développement et les disponibilités en la matière. La Consultation devait examiner les modifications qui pourraient s'avérer nécessaires si le système financier actuel n'était pas en mesure de fournir les fonds requis du point de vue tant qualitatif que quantitatif.

Question No 2 : Comment et dans quelle mesure les mécanismes et institutions existants peuvent-ils permettre d'accroître le financement industriel des pays en développement ?

46. Présentant le document de synthèse No 2 (ID/WG.377/2), un représentant du secrétariat de l'ONUDI a rappelé que le document No 1 traitait de la demande et de l'offre de financement industriel et indiquait dans quelle mesure il y aurait une demande nette non satisfaite par le marché si l'on n'intervenait pas ou si l'on ne prenait pas des mesures spéciales. Dans le passé, les excédents de capitaux étaient la conséquence d'une maîtrise des techniques et de l'industrie; or, on avait récemment assisté à un changement fondamental : des excédents de capitaux étaient apparus dans des pays exportateurs de pétrole n'ayant une maîtrise ni

technologique ni industrielle. Les marchés financiers réagissaient à cette évolution, non par des modifications structurelles, mais par un recyclage intense des fonds de la part des banques commerciales. La question était de savoir si le marché pourrait continuer de faire face à cette nouvelle situation. Cela dépendait de l'intensité des pressions qu'il subirait à l'avenir. Les nouveaux mécanismes ou institutions préconisés dans le document No 3 (ID/WG.377/1) devraient être examinés compte tenu des conclusions dégagées de l'étude de la question No 2.

47. Le document de synthèse traitait des avantages et inconvénients de quatre sources de financement industriel : aide publique au développement, institutions financières multilatérales, investissements étrangers directs et banques commerciales. Les institutions multilatérales présentaient trois inconvénients majeurs : base de capital restreinte, rapport capital-emprunts (ratio d'endettement) limité et limitation du financement de l'élément en devises d'un projet industriel. On pourrait y remédier par un accroissement du capital, par un relèvement du ratio d'endettement et par le cofinancement. Pour ce qui est de ce dernier point, il faudrait étudier comment on pourrait élaborer des arrangements de cofinancement efficaces et dans quelle mesure le cofinancement permettrait de dégager des ressources supplémentaires. L'investissement étranger direct offrait un ensemble utile d'apports (technologie, formation, commercialisation, gestion), mais devait être adapté aux objectifs nationaux de développement. Il s'agissait là aussi de savoir si l'on pourrait dégager des fonds supplémentaires. Les prêts des banques commerciales étaient limités par les ratios financiers des banques et les risques liés aux pays qu'elles étaient disposées à accepter. Il fallait également noter que les banques commerciales accordaient des prêts à un nombre relativement restreint de pays en développement. Ce financement pourrait être élargi en faisant davantage appel au cofinancement et au potentiel d'intermédiation des pays industrialisés, en promouvant les instruments financiers relatifs aux capitaux à risque et en recourant davantage aux accords de règlement en produits. Le représentant du secrétariat de l'ONUDI a proposé qu'au cours des débats, on porte une attention particulière au cofinancement et à l'investissement étranger direct.

Question No 3 : Peut-on remédier à l'insuffisance possible du financement industriel en élaborant des concepts novateurs menant à l'acceptation de nouveaux mécanismes et/ou institutions ?

48. Présentant le document de synthèse No 3 (ID/WG.377/1), un représentant du secrétariat de l'ONUDI a déclaré que la situation financière actuelle dans le monde était considérée comme constituant le contexte dans lequel s'inséraient les questions liées à ce problème. Il fallait prendre conscience du fait que la crise économique actuelle présentait des aspects à court et à long terme. Sa composante structurelle à long terme était liée à l'évolution de la structure des avantages et handicaps comparés de l'industrie tant des pays industrialisés que des pays en développement. Tout aussi importants étaient les problèmes cycliques à court terme qui se traduisaient par une demande effective insuffisante sur les marchés d'exportation et par des problèmes de cash flow ou de liquidités très graves au niveau des entreprises ou des pays.

49. Au secrétariat de l'ONUDI, on avait conscience que même si les devises dont disposaient actuellement les pays en développement étaient réparties et gérées de manière optimale, on ne parviendrait pas à remédier aux divers aspects de la crise. Un autre aspect important de cette question avait trait au meilleur moyen de répartir les maigres ressources en devises. Toutefois, on avait admis précédemment que cela ne suffisait pas; la question de la répartition n'était qu'un aspect du problème. En effet, le montant total des devises disponibles pour l'industrie était insuffisant eu égard aux besoins, et il fallait remédier à cette insuffisance. La question de la répartition des devises et celle du montant total des devises disponibles devaient donc être examinées simultanément et non pas séparément comme on le faisait habituellement.

50. Les devises pouvaient être utilisées pour importer des biens d'équipement et accroître la capacité industrielle ou pour importer continuellement des produits manufacturés, pour importer des textiles et des articles d'habillement à long terme au lieu d'importer des équipements pour l'industrie textile et le secteur de l'habillement à court terme.

51. Il faudrait peut-être modifier les arrangements visant à assurer l'allocation de ressources financières accrues à l'industrie des pays en développement ainsi que les modalités et conditions de financement. Toutefois, à côté de la question de la qualité du financement, il s'en posait une autre, plus fondamentale, qui était celle de l'accès au financement, en particulier d'origine commerciale. L'attention a donc été appelée sur le financement de l'industrie dans les pays en développement les moins avancés.

52. On avait suffisamment de preuves indirectes que les arrangements en vigueur en matière de financement industriel avaient favorisé non seulement une poignée de pays mais aussi un mode d'industrialisation particulier dans presque tous ces pays, en sorte que l'on n'avait plus mis l'accent sur certains des domaines les plus importants pour l'industrialisation des pays en développement. Ainsi, la formation de la main-d'oeuvre industrielle dans les pays en développement avait été négligée. Le document de synthèse No 3 appelait l'attention sur le financement des programmes de formation en tant que partie intégrante du financement des programmes et des complexes industriels.

53. En outre, le perfectionnement de la main-d'oeuvre et de l'infrastructure industrielles était une condition préalable à une industrialisation viable; aussi mettait-on également l'accent sur le financement de l'infrastructure intéressant l'industrie.

54. L'ampleur même de la crise économique actuelle avait amené à reconnaître qu'indépendamment de tous les problèmes liés à la création d'industries, il était impératif de favoriser l'utilisation des capacités et des entreprises existantes dans les pays en développement. Toute la question des prêts-programmes industriels non seulement en faveur de la petite industrie mais aussi pour l'importation de pièces de rechange, de produits intermédiaires et de matières premières, etc., c'est-à-dire les importations d'"entretien", devait être envisagée dans ce contexte. Une reconstruction industrielle grâce à des prêts-programmes adéquats était devenue inévitable.

Résumé des débats

Question No 1 : Y a-t-il une insuffisance quantitative et qualitative des flux financiers extérieurs requis pour l'investissement industriel dans les pays en développement ?

55. A propos du document de synthèse No 1 (ID/WG.377/4), de nombreux participants sont convenus de l'existence d'un important déficit quantitatif en matière de financement industriel, et certains ont fait valoir que les problèmes techniques posés par son évaluation ne devraient pas détourner l'attention de son ampleur et de son importance. De l'avis d'un participant, les estimations de ce déficit établies par l'ONUDI sur la base de l'Objectif de Lima étaient faibles et ne tenaient pas compte des sorties de capitaux dues aux sociétés transnationales.

56. De nombreux participants ont émis des réserves sur ces estimations et l'un d'eux les a qualifiées d'équivoques, tandis qu'un autre a estimé qu'il était difficile de parler de déficit étant donné qu'il n'y avait pas de limite absolue en ce qui concerne les fonds que l'on pouvait emprunter.

57. Un participant a déclaré que son pays avait l'intention de mettre à la disposition des pays en développement jusqu'à 0,7 % de son PIB, démontrant ainsi son intention d'accroître le financement public.

58. Un participant a posé un certain nombre de questions concernant les estimations et a demandé sur quelle base elles avaient été établies. Il s'intéressait particulièrement au volume des apports à l'industrie et souhaitait savoir quelle pourrait être la contribution apportée par les institutions existantes. A cet égard, un participant a estimé que l'on pouvait améliorer les estimations et un autre a déclaré que l'ONUDI devrait continuer à examiner et à analyser les problèmes financiers.

59. Un participant a demandé que les banques multilatérales reviennent à une philosophie axée sur le développement.

60. A propos du déficit financier, certains participants ont attiré l'attention sur les conséquences de la crise économique internationale pour ce qui est des disponibilités et des conditions de financement dans le cas des pays en développement. Pour améliorer la situation, il était indispensable, a-t-on déclaré, que les pays industrialisés modifient radicalement la politique économique qu'ils suivaient actuellement. Un participant a déclaré que les organismes financiers désavantageaient les pays à économie planifiée et que cela pouvait influencer négativement sur la fourniture, par ces pays, d'une assistance aux pays en développement.

61. Un participant a mentionné la possibilité d'acquérir les apports nécessaires à la mise en oeuvre d'un projet industriel par le biais d'arrangements de compensation, mais a reconnu que cette pratique posait de gros problèmes.

62. Certains participants ont souligné l'importance de l'épargne intérieure pour l'investissement industriel; ils ont cependant également rappelé celle du financement extérieur. Quelques-uns ont noté que la plupart des pays avaient recouru à des importations de capitaux durant leur industrialisation, dont une partie substantielle avait été financée au moyen d'emprunts. Un participant a

indiqué qu'un financement à des conditions de faveur était octroyé à d'autres secteurs, car on supposait que l'industrie pourrait attirer des capitaux privés. Cette hypothèse n'était cependant plus valide, notamment dans le cas de l'industrialisation des pays en développement.

63. Le représentant de la CNUCED a souligné que les économies des pays en développement et des pays industrialisés étaient très interdépendantes, comme le montrait la forte élasticité croisée de la croissance entre ces deux groupes de pays. L'environnement extérieur étant peu favorable, les tentatives faites par les pays en développement pour accélérer leur croissance se solderaient par une aggravation sensible du déficit de leurs opérations courantes. Il fallait tenir compte de la gravité des incidences de ce déficit sur la situation financière des pays en développement à l'égard de l'extérieur et adopter des plans financiers novateurs, soutenus par des mesures d'ordre commercial et monétaire.

64. Le représentant de la CESAP a appelé l'attention sur le fait que l'adoption, pour le financement du développement industriel, d'une politique fondée sur l'effort personnel permettrait d'économiser sur les investissements et les crédits requis. Il a notamment été souligné que l'on devait, dans la mesure du possible, éviter les chevauchements entre les industries ainsi que la création d'industries dont la capacité serait sous-utilisée.

65. Lors de l'examen de l'offre et de la demande de financement, plusieurs participants ont déclaré que, si un projet était viable, il pourrait être financé par le marché de capitaux. Cependant, un participant a estimé que ce serait certes être partial que de considérer la qualité d'un projet comme sans importance, mais qu'il serait tout aussi injuste d'affirmer qu'il suffisait d'élaborer de bons projets pour qu'aussitôt ceux-ci bénéficient d'un financement.

66. Quelques participants de pays emprunteurs ont déclaré qu'ils disposaient de bons projets mais ne pouvaient obtenir le financement requis. Deux participants ont estimé que les critères d'un pays pouvaient différer de ceux d'une banque et qu'il était donc difficile de mobiliser des fonds pour les projets industriels. Un participant a indiqué qu'en tant que membre d'une banque de développement, il était conscient d'une pénurie de projets. Un autre a noté que la viabilité d'un projet dépendait des conditions financières accordées.

67. Un participant a estimé qu'on ne saurait examiner séparément les risques liés aux projets et ceux liés aux pays. Un autre s'est déclaré en désaccord avec cette opinion. Il a ajouté que les risques liés aux pays étaient le principal problème, auquel il fallait trouver une solution.

68. Plusieurs participants ont évoqué les problèmes liés à la qualité du financement. Un participant a noté qu'on avait négligé, dans le document de synthèse, les aspects qualitatifs du financement. A ce propos, plusieurs participants ont fait part des préoccupations que leur inspiraient le niveau élevé et les fluctuations des taux d'intérêt; on a cependant noté que ces taux avaient récemment baissé et l'on a suggéré à l'ONUDI d'étudier les effets de cette baisse et les perspectives qu'elle ouvrait.

69. Plusieurs participants ont noté avec inquiétude que le financement des projets industriels était souvert à court terme, mais un participant a estimé qu'avec les mécanismes de reconduction des prêts, la seule différence entre le long terme et le court terme tenait à la certitude que l'on avait de disposer des fonds requis.

70. Parlant au nom d'un groupe de pays latino-américains, un participant a attiré l'attention sur la nécessité d'examiner la question du financement industriel dans le contexte de la situation économique actuelle. Il a souligné que les taux d'intérêts élevés et fluctuants rendaient souvent de bons projets non viables deux ou trois ans après leur exécution et a estimé qu'il faudrait envisager un financement sur la base de taux d'intérêt fixes dans les combinaisons financières comportant des taux d'intérêt variables. Il a également demandé que l'aide publique bilatérale et multilatérale soit accrue et a noté que les conditions de financement imposées par les institutions multilatérales étaient devenues plus rigoureuses et que le financement à des conditions de faveur avait été pratiquement gelé. Le même participant a ensuite reconnu l'importance des investissements étrangers directs, mais il a estimé que les délais de rapatriement des capitaux devraient être allongés. Enfin, il a recommandé que l'ONUDI fournisse, sur demande, une assistance technique aux pays en développement dans les domaines de la commercialisation, de l'ingénierie, de la technologie et du financement.

71. Toujours à propos de la qualité du financement, on a noté qu'il faudrait développer les prises de participation; améliorer l'accès aux marchés de capitaux; garantir les prêts des banques commerciales; convertir les taux d'intérêt variables en taux fixes et financer comme il convient les projets de faible et moyenne ampleur.

72. Certains participants ont noté que l'industrie n'aurait peut-être pas toujours la priorité absolue dans le développement et donc dans le financement. L'agriculture, par exemple, pourrait être jugée plus importante. D'autres participants ont cependant souligné que les liens entre l'industrie et tous les autres secteurs étaient très étroits.

73. Afin d'améliorer et d'accroître les apports financiers à l'industrie des pays en développement, quelques participants ont estimé qu'il faudrait mettre en place de nouveaux mécanismes et certains ont été d'avis que la fourniture d'une assistance accrue pour l'élaboration des projets pourrait favoriser l'accroissement des apports financiers.

74. Un participant a déclaré qu'une deuxième Consultation sur le financement industriel devrait être convoquée à une date ultérieure, sous réserve de la décision du Conseil du développement industriel; il a été appuyé par de nombreux participants. D'autres participants, en revanche, ont estimé qu'un délai de réflexion était nécessaire avant qu'une nouvelle consultation soit convoquée.

Question No 3 : Peut-on remédier à l'insuffisance possible du financement industriel en élaborant des concepts novateurs menant à l'acceptation de nouveaux mécanismes et/ou institutions ?

75. Bien que, lorsqu'il a présenté le document de synthèse No 3 (ID/WG.377/1), le secrétariat de l'ONUDI ait mis l'accent sur quatre questions précises, à savoir les prêts-programmes, l'infrastructure, la formation pour le développement industriel et le financement des industries dans les pays en développement les moins avancés, les débats ont eu une portée plus large, en partie parce que certains participants de pays prêteurs et de pays emprunteurs, faisant part de l'expérience de leur pays ou de leurs institutions, ont débordé le cadre initial des questions.

76. Décrivant l'expérience de leur pays, un certain nombre de participants des pays en développement ont souligné que le financement industriel présentait des insuffisances qualitatives et quantitatives. On a débattu quelque peu de l'importance de l'épargne intérieure et des apports financiers extérieurs, mais tous les

participants des pays en développement ont estimé que, même si l'on mobilisait efficacement les ressources intérieures, il subsisterait un déficit sensible de devises. L'un d'entre eux a estimé qu'il faudrait renforcer la coordination entre les banques de prêt commerciales et les banques nationales d'investissement pour le développement en vue de réduire ce déficit.

77. Certains organismes donateurs et organismes de prêt de pays industrialisés reconnaissaient également l'existence de ce déficit et ont évoqué les efforts qu'ils déployaient pour le combler. Il a été longuement question, en particulier, de la large gamme de crédits disponibles. A une extrémité de la gamme, des représentants de banques de développement ont décrit les caractéristiques des facilités spéciales qu'elles avaient créées pour le financement de projets industriels dans les pays en développement, et notamment les arrangements de cofinancement avec des institutions multilatérales, ainsi que les systèmes publics de garantie. A l'autre extrémité, les instruments de crédit plus classiques comme les investissements étrangers directs et les crédits à l'exportation ont été examinés de manière approfondie. On a formulé des suggestions concernant d'éventuelles combinaisons de crédits qui se situeraient entre les deux extrémités de la gamme, en particulier pour le financement de l'infrastructure liée à l'industrie. Si certains participants des pays en développement doutaient que le crédit à l'exportation constitue un instrument approprié pour le financement du développement industriel du fait notamment qu'il était lié, ce point de vue n'était pas partagé, dans l'ensemble, par les participants des pays industrialisés. Au moins un de ces participants a fait valoir que l'élément important de subvention que comportait le crédit à l'exportation en faisait la deuxième source de financement à des conditions de faveur pour le développement industriel.

78. Plusieurs participants de pays en développement et de pays industrialisés ont appelé l'attention sur l'importance de la formation et de l'infrastructure, notamment pour les pays en développement les moins avancés. Des suggestions ont été faites quant aux moyens à utiliser pour accroître l'efficacité des programmes d'assistance technique dans ces pays. Les établissements d'enseignement, les institutions de financement et les programmes de formation nationaux des pays industrialisés, de même que l'ONUDI, pourraient fournir une assistance à cet égard.

79. On a examiné l'utilisation possible de prêts-programmes pour le développement de branches industrielles tout entières plutôt que pour l'exécution de projets particuliers, en ce qui concerne notamment l'entretien, les importations, les besoins en fonds de roulement, et les difficultés de trésorerie des entreprises existantes. Toutefois, de nombreux participants ont estimé que les prêts-programmes convenaient mieux au développement de la petite industrie et certains participants de pays en développement les ont considérés comme un instrument du transfert de technologie. Si plusieurs participants ont reconnu l'importance que l'octroi, en temps utile, de prêts programmes, même modestes, revêtait pour une meilleure utilisation des capacités dans l'industrie des pays en développement, d'autres ont proposé que l'on utilise les systèmes plus novateurs du cycle de vie pour la planification de projets conjoints. La plupart des participants ont admis que la faculté de se procurer plus aisément et plus rapidement des devises grâce aux prêts-programmes était essentielle pour remédier à certaines insuffisances en matière de financement industriel. Tous les participants sont convenus qu'il fallait intensifier la coopération entre pays en développement et pays industrialisés en ce qui concerne notamment l'échange de renseignements sur les ressources disponibles et les possibilités d'investissement.

III. RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA QUESTION No 2 :
COMMENT ET DANS QUELLE MESURE LES MECANISMES ET INSTITUTIONS EXISTANTS
PEUVENT-ILS PERMETTRE D'ACCROITRE LE FINANCEMENT INDUSTRIEL
DES PAYS EN DEVELOPPEMENT ?

80. Durant le débat relatif au document de synthèse No 2 (ID/WG.377/2), les participants ont discuté des institutions financières multilatérales, des investissements étrangers directs - notamment ceux des sociétés transnationales - et du système bancaire commercial. On a en outre étudié un certain nombre de problèmes relatifs à l'évaluation que faisaient les participants des perspectives générales en matière de financement industriel, ainsi que diverses questions communes aux trois types de sources de financement.

81. Certains participants ont souligné qu'il était dangereux d'envisager la création de telle ou telle institution, ou de proposer des modifications formelles de la structure des institutions existantes. On a estimé qu'il fallait s'efforcer de tirer le meilleur parti possible de celles-ci. Plusieurs participants ont noté la prolifération des institutions de financement, tant intergouvernementales que privées, durant la dernière décennie. Pour d'autres, cependant, il semblait nécessaire de restructurer les mécanismes existants et d'en améliorer le fonctionnement. Un participant d'un pays industrialisé a rappelé que son gouvernement avait préconisé l'organisation d'une conférence intergouvernementale sur la situation financière mondiale actuelle.

82. De nombreux participants ont estimé que la question du cofinancement appelait des éclaircissements supplémentaires. Un participant a déclaré que l'ONUDI devrait fournir des renseignements détaillés sur la pratique du cofinancement et sur les possibilités qu'elle offrait. Certains ont jugé que des arrangements de cofinancement entre institutions multilatérales, banques commerciales des pays industrialisés et, si possible, institutions financières locales des pays en développement permettraient d'améliorer la qualité des apports financiers. Pour un participant, le cofinancement pouvait permettre d'accroître les apports effectifs; pour un autre, il était douteux que les banques commerciales soient disposées à conclure de nouveaux arrangements de cofinancement. Un participant d'un pays en développement s'est déclaré préoccupé par la question de la détermination des taux d'intérêt auxquels un cofinancement pourrait être assuré, étant donné les politiques de prêt différentes des institutions coopératrices. Un participant d'un pays industrialisé a mis en garde contre l'étude d'une question qui faisait actuellement l'objet d'un examen attentif à la Banque mondiale.

83. Pour ce qui est des investissements étrangers directs, un participant a souligné qu'il ne faudrait pas étudier exclusivement le rôle des sociétés transnationales, mais examiner toutes les sources de ces investissements.

84. Pour plusieurs participants, il semblait de plus en plus difficile d'évaluer convenablement l'ampleur des investissements étrangers directs dans les pays en développement. Etant donné l'importance croissante des nouvelles formes d'investissement adaptées aux besoins des pays en développement, il était particulièrement difficile de suivre ces apports. Un participant a jugé que les apports émanant de son pays étaient en général sous-estimés.

85. On a débattu de la question de savoir si les investissements étrangers directs avaient pour résultat des entrées nettes de capitaux dans les pays en développement. Pour ce qui est de l'origine des capitaux investis par les sociétés transnationales, plusieurs participants, se référant au paragraphe 14 du document de synthèse, ont affirmé que les grandes sociétés étaient mieux à même que les pays en développement d'obtenir des fonds à des conditions avantageuses sur les marchés internationaux de capitaux.

86. Durant le débat sur les investissements étrangers directs, on a porté une attention particulière à la question du risque et, plus précisément, à ses effets sur les petits et moyens investisseurs. Plusieurs participants de pays industrialisés ont estimé que les risques liés aux pays revêtaient une importance essentielle dans la détermination des investissements internationaux. Pour un participant, les risques liés aux pays étaient un important facteur de ralentissement des investissements étrangers directs, étant donné les problèmes actuels de liquidités de certains pays et le volume général de la dette non amortie. A cause de ce facteur de risque, il était particulièrement difficile d'attirer les petits investisseurs potentiels des pays industrialisés.

87. De nombreux participants ont jugé que les investissements étrangers directs pourraient être considérablement accrus et qu'ils pourraient permettre d'obtenir les fonds supplémentaires nécessaires; un participant a cependant estimé qu'il était essentiel que les entreprises étrangères soient encouragées à réinvestir leurs bénéfices dans les pays en développement et à conclure localement des contrats de sous-traitance afin d'élargir la structure industrielle.

88. Un participant d'un pays en développement a déclaré que des efforts particuliers devraient être faits pour supprimer le facteur de risque lié au pays dans le cas des investissements étrangers directs et que l'ONUDI devrait participer à la recherche de nouveaux mécanismes de garantie. Pour un autre participant, les fonds de garantie visant à réduire les risques au minimum avaient certes leur importance, mais la meilleure garantie résidait dans la capacité des projets à rembourser leurs dettes. La Banque mondiale étudiait actuellement des systèmes d'assurance multilatéraux qui complèteraient les systèmes d'assurance des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

89. Un participant, mentionnant les travaux entrepris par une équipe spéciale du Comité du développement du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale sur un schéma indépendant de garantie partielle, a souligné que les banquiers étaient hostiles à un nouveau système de ce genre.

90. Certains participants ont estimé qu'il fallait aider à accroître l'efficacité des mécanismes d'épargne locaux afin notamment de permettre aux pays en développement d'être mieux à même de rassembler des capitaux.

91. Un participant a estimé que les pays en développement devraient envisager de rédiger, sous les auspices de l'ONUDI, un code de conduite adaptant leur législation aux exigences des investisseurs étrangers en vue d'améliorer les conditions d'investissement; de l'avis d'un autre participant, les négociations relatives à ce code de conduite seraient extrêmement difficiles, l'ONUDI n'étant pas une instance appropriée pour cela. A ce sujet, un autre participant a mentionné l'existence d'un réseau considérable d'accords et instruments régissant les investissements étrangers.

92. Un certain nombre de participants, qui venaient notamment d'institutions de financement de pays industrialisés étaient favorables à une participation des petites et moyennes entreprises des pays industrialisés comme des pays en développement au processus d'investissement international.

93. Une question à laquelle de nombreux participants, tant de pays en développement que de pays industrialisés, ont accordé une grande importance est celle de l'élaboration des projets. De l'avis d'un participant, une lacune touchant à la fois à l'information et à la communication faisait obstacle à une élaboration appropriée des projets, notamment en ce qui concerne les études de financement, qui devenaient toujours plus complexes, et la soumission des projets industriels aux sources de financement appropriées. En plus de ces activités de promotion des investissements, l'ONUDI devrait jouer le rôle de centre d'échange d'informations sur les investissements.

94. Selon un participant d'un pays en développement, il était de plus en plus difficile d'élaborer les projets comme il convient; une aide de l'ONUDI dans le domaine de la normalisation des études de faisabilité permettrait aux pays en développement d'être mieux à même de présenter les projets de manière appropriée en vue d'un financement extérieur.

95. On a mentionné la nécessité de former le personnel national à l'identification, à l'élaboration, à l'évaluation, au financement et à l'exécution des études de préinvestissement.

96. Un autre participant était d'avis que l'ONUDI devrait travailler à une analyse du climat des investissements dans les pays en développement.

97. A propos de l'information sur les investissements, plusieurs participants ont estimé que l'ONUDI devrait mettre à jour le document intitulé "Financial Resources for Industrial Projects in Developing Countries"^{2/} et envisager de le publier sous la forme d'un bulletin mensuel sur l'évolution des conditions de prêt des sources de financement. En outre, une assistance devrait être accordée aux pays en développement pour la création de centres d'information sur les investissements.

98. Le Groupe de travail n'a pas examiné séparément la question du financement de l'industrie par le système bancaire commercial. Un participant a cependant déclaré que le montant global des prêts bancaires avait commencé à décroître en 1979 et que cette tendance persistait. Un autre participant a dit que le financement privé était inexistant depuis 1980/81. Cette assertion a été contredite par un participant qui a déclaré que le montant net des prêts bancaires s'était accru en 1981. Un représentant d'une banque a ajouté qu'à son avis, la plupart des banques avaient presque atteint leurs limites pour ce qui est de leurs engagements internationaux; toutefois, ce qui faisait la force du système commercial c'était sa souplesse, et toute amélioration de la situation en ce qui concerne le risque lié au pays pourrait entraîner une reprise des prêts à grande échelle. Un autre participant a fait valoir que les crédits à l'exportation accordés par les pays industrialisés constituaient une forme de prêts bancaires, une source de financement bon marché étant un des éléments les plus importants pour les efforts d'industrialisation des pays en développement.

^{2/} Financial Resources for Industrial Projects in Developing Countries, Industrial and Financing Series, 2ème éd. (PI/61/Rev.1).

99. En conclusion, de nombreux participants ont évoqué la nécessité de poursuivre les analyses et les consultations à différents niveaux sur les problèmes liés plus précisément à l'investissement étranger et aux apports de capitaux aux pays en développement. De l'avis d'un participant, la question du financement industriel constituait le défi à relever dans les années 80.

Annexe I

LISTE DES PARTICIPANTS

Algérie

Mouloud Tehami, Directeur, Banque algérienne de développement,
38 boulevard Franklin Roosevelt, Alger

Allemagne, République fédérale d'

Albert Dormanns, Administrateur, Association des Banques allemandes,
Mohrenstrasse 35-41, D-5000 Cologne 1

Joachim Haniel, Ministre Conseiller, Ministère fédéral de la coopération
économique, Im Pfirsichgarten 23, Bonn

Wilfried R. Koschorreck, Ministre Conseiller, Ministère fédéral des
finances, Grau-Rheindorfer Strasse 108, D-5300 Bonn 1

Josef Stadlbauer, Economiste principal, Kreditanstalt für Wiederaufbau,
Palmengartenstrasse 5-9, D-6000 Francfort

Günter Stolzenburg, Directeur, Hermes Kreditversicherung, Friedens-
allee 254, D-2000 Hambourg 50

Arabie saoudite

Saleh A. Alnaim, Directeur général, Saudi Industrial Development Fund,
P.O. Box 4143, Riyad

Argentine

Ariel Ricardo Mansi, Représentant permanent adjoint, Ambassade de la
République argentine, Goldschmiedgasse 2/1, 1010 Vienne (Autriche)

Australie

G.S. Martin, Conseiller (financier), Ambassade d'Australie, Godesberger
Allee 107, 5300 Bonn (République fédérale d'Allemagne)

H.R. Seccombe, Représentant permanent adjoint, Ambassade d'Australie,
Mattiellistrasse 2-4/III, 1040 Vienne (Autriche)

Autriche

Gerhard Kusolitsch, Chef de Section, Zentralsparkasse und Kommerzial-
bank Wien, Invalidenstrasse 2, A-1030 Vienne

Franz Karl Rieger, Directeur, Bundeskammer der gewerblichen Wirtschaft,
Stubenring 12, A-1010 Vienne

Belgique

Gaston Leveq, Premier attaché, Administration générale de la coopération au développement (AGCD), 5 place du Champ de Mars, 1050 Bruxelles

Armand Colle, Président de la Centrale générale des syndicats libéraux de Belgique, 95 boulevard Albert, 9000 Gand

Francis de Sutter, Représentant à Madrid de la Banque Bruxelles Lambert S.A., Paseo de la Castellana 18, 4^o piso, Madrid-1 (Espagne)

Buy de Bassompierre, Secrétaire d'Ambassade, Ambassade de Belgique à Madrid, Paseo de la Castellana 18, 6^o piso, Madrid-1 (Espagne)

Bénin

Dossou Cyprien Lokossou, Administrateur civil, Ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie, Cotonou

Benôit Zannou, Directeur général adjoint, Banque béninoise de développement, B.P. 300, Cotonou

Bolivie

Armando Cornejo Aguirre, Conseiller, Ambassade de Bolivie à Madrid, Juan Ramón Jimenez 2, Madrid (Espagne)

Brésil

Raul Edson Almeida Barreto, Directeur, Banco do Nordeste do Brasil S.A., B.P. 628, Rua Major Facundo 500, Fortaleza, Ceará

Cesario Melantonio, Premier Secrétaire, Ambassade du Brésil, Oficina Comercial 7^o piso, Jacometrezo 4, Madrid 13 (Espagne)

Bulgarie

Christo P. Stoyanov, Troisième Secrétaire, Ambassade de la République populaire de Bulgarie, Santa Maria Magdalena 11, Madrid 16 (Espagne)

Cameroun

Michel Pem, Attaché commercial, Ambassade du Cameroun, Rheinallee 76, 5300-Bonn (République fédérale d'Allemagne)

Chine

Zhang Bingjian, Chef de division, Ministère des relations économiques et des échanges extérieurs, Beijing

Wang Yong Jian, Conseiller commercial, Ambassade de la République populaire de Chine, Arturo Soria 111, Madrid 33 (Espagne)

Jiang Yudan, Attaché commercial, Ambassade de la République populaire de Chine, Arturo Soria 111, Madrid 33 (Espagne)

Cypré

George Haijigeorgiou, Administrateur principal, Cyprus Development Bank,
P.O. Box 1415, 23 Crete Street, Nicosie

Côte d'Ivoire

Anthony Kangah, Directeur général adjoint, Crédit Côte d'Ivoire,
Abidjan

Danemark

Henning David Holst, Directeur régional, Fonds pour l'industrialisation
des pays en développement, Bremerholm 4, DK-1069, Copenhague

Paul Kaaris, Directeur, Fédération des industries danoises, H.C. Andersens
Boulevard, DK-1593 Copenhague

Sten Lilholt, Représentant permanent, Mission permanente du Danemark auprès
de l'ONUDI, Führichgasse 6, 1010 Vienne (Autriche)

Egypte

Ahmed El-Sayed Nasser, Spécialiste des questions commerciales, Ambassade
d'Egypte, 101 C. Velazquez, Madrid 1 (Espagne)

Shawky El-Nahas, Directeur de la planification industrielle, General Orga-
nization for Industrialization (GOFI), 6, Khalil Agha Street, Garden City,
Le Caire

Equateur

Germanico Salgado, Ambassadeur, Ambassade d'Equateur, Principe de Vergara 73,
7^o piso, Madrid (Espagne)

Pablo Andrade, Conseiller commercial et économique, Ambassade d'Equateur,
Francisco Suarez No 14, 7^o piso, Madrid (Espagne)

Espagne

José Manuel Serrano Alberca, Secretario General Técnico, Ministerio de
Industria y Energía, Paseo de la Castellana, 160, Madrid-16

Enrique Suarez de Puga, Ambassadeur Représentant permanent de l'Espagne
auprès des organisations et institutions internationales, Reichsratsstrasse 11,
1010 Vienne (Autriche)

Alberto Cerrolaza Asenjo, Director del Servicio de Estudios e Información,
Bolsa Oficial de Comercio, Plaza de la Lealtad, Madrid-14

Alfredo Rambla Jovani, Subdirector General de Relaciones Industriales Internacionales, Ministerio de Industria y Energía, Paseo de la Castellana, 160, Madrid-16

Francisco Monforte Lopez, Subdirector General de cooperación con Organismos Internacionales para el Desarrollo (OCI), Ministerio de Asuntos Exteriores, Plaza de la Provincia 1, Madrid-12

José Fernando Sanchez-Junco Mans, Subdirector General de Estudios y Promoción Industrial, Ministerio de Industria y Energía, Paseo de la Castellana, 160, Madrid-16

Emilio Lopez-Menchero Ordoñez, Représentant permanent adjoint de l'Espagne auprès de l'AIEA et de l'CNUDI, Conseiller industriel de l'Ambassade d'Espagne en Autriche, Prinz-Eugen-Strasse 18/2/1, 1040 Vienne (Autriche)

Antonio Gutierrez-Cortines Corral, Dirección General de Transacciones Exteriores, Ministerio de Economía y Comercio, Paseo de la Castellana, 162, Madrid-16

José Manuel Revuelta Lapique, Dirección General de Política Comercial, Ministerio de Economía y Comercio, Paseo de la Castellana, 162, Madrid-16

Cristina Sanz Mendiola, Subdirección General de Relaciones Industriales Internacionales, Ministerio de Industria y Energía, Paseo de la Castellana, 160, Madrid-16

Raimundo Lasso de la Vega y de Miranda, Subdirección General de Estudios y Promoción Industrial, Ministerio de Industria y Energía, Paseo de la Castellana, 160, Madrid-16

Guillermo de la Dehesa, Banco de España, Paseo del Prado 2, Madrid-14

Ramón Alvarez Alonso, Instituto de Crédito Oficial, Paseo del Prado 4, Madrid-14

Antonio Santamaria, Instituto Nacional de Industria, Plaza de Salamanca 8, Madrid-6

Antonio Alonso Madero, Director de Asuntos Internacionales, CEOE, Diego de Leon 50, Madrid-6

José María Lacasa, Director de Relaciones Internacionales, CEOE, Diego de Leon 50, Madrid-6

José Diego Teigeiro, Asesor Económico, Asociación Española de Banca, Velazquez 64, Madrid-1

Ignacio Santillana, Asociación Española de Banca, Velazquez 64, Madrid-1

José Luis Plaza Arnaiz, Presidente de Tecniberia, Velazquez 94, Madrid-1

Luis Angel Dominguez Sol, Secretario general de Sercobe, Principe de Vergara 9, Madrid

José Adolfo Datas, Banco Urquijo, Alcalá 47, Madrid

Jorge Hay, Banco Hispano Americano, Plaza Canalejas 1, Madrid

Etats-Unis d'Amérique

Brewster R. Hemenway, Conseiller, Représentant permanent adjoint, Mission permanente des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'ONUDI, Kundmanngasse 21, 1030 Vienne (Autriche)

Gerald T. West, Vice-Président pour le développement, Overseas Private Investment Corporation (OPIC), 1129 20th Street, Washington D.C.

Ethiopie

Tadewos Harege-Work, Chef, Département de la planification, des projets et des politiques, Ministère de l'industrie, P.O. Box 704, Addis-Abeba

Finlande

Matti Juhani Salimäki, Administrateur délégué, FINNFUND, Unioninkatu 30, Helsinki 17

Erkki Porraro, Délégué commercial, Ambassade de Finlande, Peña del Sol 13, Madrid (Espagne)

Sampsä Saralchto, Economiste, Confédération des industries finlandaises, Eteläranta 10, SF-00130 Helsinki 13

France

Daniel Giroux, Administrateur civil, Direction du Trésor, Ministère de l'économie et des finances, Dano 16, Madrid (Espagne)

Hervé Bolot, Direction des Nations Unies et des organisations internationales, Ministère des relations extérieures, 37 quai d'Orsay, 75007 Paris

Jean-Pierre Dupressoir, Inspecteur, Caisse centrale de coopération économique, 233 boulevard St. Germain, 75007 Paris

Etienne Prat, Cadre financier, Elf-Aquitaine, Tour Aquitaine, Courbevoie la Défense, 92080 Paris

Henri Rosenfelder, Directeur, Banque de l'union européenne, 4 rue Gaillon, 75002 Paris

Philippe Perrier de la Bathie, Représentant permanent adjoint, Mission permanente de la France auprès de l'ONUDI, Walfischgasse 1, 1010 Vienne (Autriche)

Grèce

Charalambos Machairidis, Conseiller économique et commercial,
Ambassade de Grèce, Avenida Dr. Arce 22, Madrid 2 (Espagne)

Guatemala

Silvia Angelica Morales Martinez, Directeur, Unidad Sectorial de Planificación Industrial (USPLAME), Ministère de l'économie, 5a Calle 4-56 Zona, Ciudad de Guatemala

Oscar Dubon y Dubon, Chef, Departamento de Planificación y Presupuesto (USPLAME), Ministère de l'économie, 5a Calle 4-56 Zona 1, Ciudad de Guatemala

Guinée

Falilou Barry, Directeur financier adjoint des projets, Ministère de l'industrie, Conakry

Haïti

Sanite Désir, Chargée de la Direction de l'industrie, Département du commerce et de l'industrie, 24 rue Légitime, Champ de Mars, Port-au-Prince

Edwin Innocent, Directeur, Division des études et des recherches, Office national pour la promotion des investissements (ONAPI), rue Légitime, Port-au-Prince

Henri-Robert Severe, Chef du Service de la promotion industrielle, Département du commerce et de l'industrie, 24 rue Légitime, Champ de Mars, Port-au-Prince

Honduras

Gustavo Fu Peñalba, Directeur Sectores Productivos, Consejo Superior de Planificación Economica, Consuplane, Calle Real, Comayagüela DC

Inde

Devendra R. Mehta, Secrétaire adjoint (Financement industriel), Département des affaires économiques, Ministère des finances, Jawan Deep Building, 10, Parliament Street, New Delhi

Pradeep Kumar Kapur, Troisième Secrétaire, Ambassade d'Inde, Calle Velazquez 93, Madrid (Espagne)

Indonésie

Bambang Djatmiko, Chef, Division de la promotion des investissements, Ministère de l'industrie, Jalan Kebon Sirih 36, Djakarta

Saragih Mardin, Relations financières internationales, Ministère des finances, Jalan Lapanganbanteng Timur No 2, Djakarta

Soewachjoe, Conseiller, Ambassade d'Indonésie, Calle del Cinca 13, Madrid-2 (Espagne)

Irlande

Padraic Collins, Premier Secrétaire, Ambassade d'Irlande, Claudio Coello 73, Madrid (Espagne)

Michael John Murphy, Directeur général, Allied Irish Banks Ltd., Bancentre, Duolin 4

Israël

Dov Heinsdorf, Directeur général adjoint, Industrial Development Bank of Israël, 2 Dafna Street, Tel-Aviv

Italie

Nunzio Guglielmino, Conseiller, Ministère du Trésor, Via Lemonia 127, A/1 Rome

Cesare Fritelli, Chef, Coopération avec les pays en développement, Institut italien pour le commerce extérieur, Via Liszt 21, Rome

Jamahiriya arabe libyenne

Mazen Abdussalam Adham, Directeur général de la planification, Secrétariat des industries lourdes, Tripoli

Japon

Etsuo Ohzeki, représentant principal, Banque industrielle du Japon, 1-Marunouchi, Chiyoda-Ku, Tokyo

Takao Kitabata, Premier Secrétaire, Ambassade du Japon en Espagne, Joaquin Costa 29, Madrid (Espagne)

Toshihiro Araki, Troisième Secrétaire, Ambassade du Japon en Autriche, Argentinierstrasse 21, 1040 Vienne (Autriche)

Hiroshi Ono, Chercheur, Ministère du commerce international et de l'industrie, Embassy of Japan, Joaquin Costa 29, Madrid (Espagne)

Libéria

Jaiyah Massaquoi Jalarue, Homologue de l'analyste financier, expert de la Banque mondiale, National Investment Commission, P.O. Box 9043, Monrovia

Malaisie

Hussein Feisal, Administrateur général principal, Bank Pembangunan Malaysia BHD (Banque de développement de la Malaisie), 9th floor, MOCCIS Building, 17 Jalar Melaka, Kuala Lumpur

Mauritanie

Abdoul Thiam, Directeur de l'industrie, Ministère de l'industrie et du commerce, Nouakchott

Mexique

Jose Ignacio Gutierrez, Délégué, Ambassade du Mexique, Castellana 93-7^o, Madrid (Espagne)

Luisa Trevino Huerta, Délégué, Ambassade du Mexique, Castellana 93-7^o, Madrid (Espagne)

Nigéria

Raymond Hemen Ihyembe, Contrôleur pour la promotion des investissements, Nigerian Bank for Commerce and Industry, P.O. Box 4424, Lagos

Dolapo A. Kamson, Directeur commercial, Essokay Enterprises Ltd., P.O. Box 1720, Surulere, Lagos

Norvège

Johnny Johnsen, Directeur général, Christiania Bank, Torvg. 2, Oslo 1

Oddvar Sten Rønsen, Directeur des affaires industrielles et commerciales, Agence norvégienne pour le développement international, P.O. Box 8142, Oslo 1

Nouvelle-Zélande

Gary James Anderson, Administrateur, Société de financement du développement, Box, 8862, Auckland

Peter Ian Ferguson, Administrateur régional, Société de financement du développement, Box 8862, Auckland

Pakistan

Mohammad Younis Khan, Deuxième Secrétaire, Ambassade du Pakistan,
José Ortega y Gasset 5, Madrid (Espagne)

Pays-Bas

Willem Victor Smeets, Ministère des affaires étrangères, Flein 23, La Haye

Peter B. Overbeek Bloem, Ministère des affaires économiques, Berniden-
houseweg, 20, La Haye

Ynto Bram de Wit, Administrateur délégué, Société financière néerlandaise
pour les pays en développement, Nassavlean 25, Gravenhage

Arnold G. Leufkens, Directeur des projets, Netherlands Consulting Engineers,
Javastraat 48, La Haye

Pérou

Jaime Stiglich, Ministre Conseiller, Ambassade du Pérou, Principe de
Vergara 36 - 5^o, Madrid (Espagne)

Carlos Barrios, Conseiller économique, Ambassade du Pérou, Principe de
Vergara 36 - 5^o, Madrid (Espagne)

Philippines

Dakila Fonacier, Ministre adjoint, Ministère du budget, Malacañang,
Manille

Pitt Excalante Vazquez, Attaché commercial, Ministère du commerce et
de l'industrie, Makati, Metro Manila

Pologne

Jan Blak, Attaché commercial adjoint, Bureau du Conseiller commercial
de l'Ambassade de Pologne à Madrid, Avenida Doctor Arce 25,
Madrid 2 (Espagne)

Portugal

António Proença Varão, Directeur adjoint, Banco de Fomento Nacional,
Rua Mouzinho da Silveira 36, 1200 Lisbonne

Luis Filipe Alves Monteiro, Expert, Banco de Fomento Nacional,
Rua Mouzinho da Silveira 36, 1200 Lisbonne

Mario Martin Guia, Directeur général, Orveg - Exportação e Importação,
69 - 2^o - D^I. Rua Rodrigues Sampaio, 1100 Lisbonne

Carlos Pacheco Jorge, Administrateur principal, Banco de Portugal,
Rua do Comercio 148, Lisbonne

Helder Oliveira, Directeur adjoint, Banco de Fomento Nacional,
Rua Mouzinho da Silveira 36, 1200 Lisbonne

Silvino Tomé Paiva Lopes, Directeur, Banco de Portugal, Rua do
Comercio 148, 1300 Lisbonne

José de Matos Torres, Membre du Conseil d'administration, Banco de
Portugal, Rua do Comercio 148, 1300 Lisbonne

République arabe du Yémen

Abdulla Mohamed Al-Omeri, Administrateur délégué, Omeri Poultry Farms,
P.O. Box 362, Sanaa

Mohamad Ahmad Al-Saidi, Ministère de l'économie et de l'industrie,
Sanaa

Abdulwahed Thabet, Président d'un groupe de sociétés, Thabet Brothers,
P.O. Box 3337, Hodeidah

République de Corée

Dongsoon Park, Conseiller et Représentant permanent adjoint,
Mission permanente de la République de Corée auprès des organisations
internationales à Vienne, Reisnerstrasse 48, 1030 Vienne (Autriche)

Jin Kyu Do, Directeur adjoint, Korea Development Bank, Séoul

Cahng-Ho Lee, Ambassade de la République de Corée à Madrid, Paseo de
la Castellana 126, Madrid (Espagne)

Dong Kyun Yi, Directeur, Division des organisations internationales,
Ministère des finances, Séoul

République islamique d'Iran

Seyed Sharif Fallahiyed Razavi, Membre du Conseil d'administration,
Banque pour l'industrie et les mines, 593 Hafez Ave. Téhéran

Ali Farzin, Directeur financier, Banque pour l'industrie et les mines,
593 Hafez Avenue, Téhéran

Seyyed Ahmad Mir-Motahari, Expert, Banque centrale de la République
islamique d'Iran, Ferdowsi Avenue, Téhéran

Kooroush Rouhi, Directeur des organisations internationales, Ministère
des affaires économiques et des finances, Davar Avenue, Helal Ahmar Building,
Téhéran

République-Unie de Tanzanie

Wilfred Lusata Nyachia, Acting Director for Industrial Investments and Project Implementation, Ministère des industries, P.O. Box 9503, Dar-es-Salaam

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Kenneth George Fry, Représentant gouvernemental, Overseas Development Administration, Eland House, Londres SW1

John Paul Calverley, Economiste, American Express Bank, 120 Moorgate, Londres EC2P 2JY

Peter John Dohrn, Administrateur délégué, Commonwealth Development Finance Company Ltd., Colechurch House, 1 London Bridge Walk, Londres SE1 2SS

Christopher Ingham, Premier Secrétaire, Représentant permanent adjoint, Mission permanente du Royaume-Uni auprès de l'AIEA et des organismes des Nations Unies à Vienne, Reisnerstrasse 40, 1030 Vienne (Autriche)

Robin S. Martin, Standard Chartered Merchant Bank, 33/36 Gracechurch Street, Londres EC3

Robert M. Maslinski, Sous-Directeur, Morgan Grenfell and Co. Ltd., 23 Great Winchester Street, Londres EC2

Sénégal

Cheikh Tidiane Sakho, Président Directeur général, Société nationale d'études et de promotion industrielle, 4, rue Manoury, B.P. 100, Dakar

Soudan

Sulieman Abu Damir, Directeur adjoint, Département des finances et de l'industrie, Ministère de l'industrie, B.P. 2184, Khartoum

Suède

Gunnar Ribrant, Sous-Secrétaire d'Etat adjoint, Ministère de l'industrie, Stockholm

Lars-Olof Lindgren, Economiste, Confédération syndicale suédoise, S-10553 Stockholm

Staffan Olof Olsson, Vice-Président adjoint, Division internationale, PK Banken, Stockholm

Suisse

Jeanne Barras, Représentant gouvernemental, Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire, Département fédéral des affaires étrangères, CH-3033 Berne

Juan Bernardo Becker, Représentant de la Société de banque suisse à Madrid, Alcalá 95, Madrid-2 (Espagne)

Adrian Gnehm, Délégué de l'Association suisse Vorort de l'industrie et du commerce, CH-5401 Baden

Jean-Hubert Lebet, Représentant gouvernemental, Office fédéral des affaires économiques extérieures, Département fédéral de l'économie publique, CH-3003 Berne

Paul Risch, Directeur, Kantonbank, Berne

Tchécoslovaquie

Jiri Vetrovsky, Directeur, Département des relations extérieures, Ministère des finances, Prague

Václav Zahalka, Directeur, Czechoslovak Commercial Bank, Novorosijska 18, Prague 10

Thaïlande

Ari Inhasorn, Directeur général adjoint, Ministère de l'industrie, Rama VI Road, Bangkok

Padetpai Meekun-Iam, Directeur, Northern Industrial Service Institute, Département de la promotion industrielle, Ministère de l'industrie, Tunghotel Road, Chiargmai

Anuprasithi Napattaloong, Economiste, Ministère des finances, Grand Palace, Bangkok

Tunisie

Abdelfettah Djemal, Chef de Département, Ministère de l'économie nationale, Tunis

Kamel Gharbi, Chef du Service des investissements, Ministère de l'économie nationale, Tunis

Turquie

Ekrem Pakdemirli, Sous-Secrétaire adjoint, Organisme national de planification, Ankara

Orhan Altan, Directeur général de la Banque de développement industriel et de crédit, SYKB, Barbaros Bldg., Aldoza Sok 41, Besiktas, Istanbul

Asim Temizgil, Conseiller de l'Ambassade de Turquie à Madrid, Monte Esquinza 48, Madrid-4 (Espagne)

Venezuela

Raiza Bortone, Président, Fondo de Credito Industrial, Torre Central,
PH, Avenida Luis Roche, Altamira, Caracas

Jose Luis Bonnemaison Winkelsohan, Ministre Conseiller, Ambassade du
Venezuela à Madrid, Capitan Haya 1, Piso 13, Madrid-20 (Espagne)

Gustavo Rodriguez Campos, Gerente de Credito, Fondo de Credito Industrial,
Torre Central, Avenida Luis, Roche, Altamira, Caracas

Yémen démocratique

Fadhle Hasson Yehia, Vice-Ministre adjoint, Ministère de l'industrie,
Crater, Aden

Yougoslavie

Miodrag Zecevic, Vice-Président, Membre du Conseil d'administration,
Udruzena Beogradska Banka, 2 Knez Mihajlova, 11000 Belgrade

Zaïre

Mbaya Kadiebwé Jampi, A bassade du Zaïre à Madrid, Av. Doctor Arce 7,
Madrid (Espagne)

Organismes des Nations Unies

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)

Humala M.T. Oppusunggu, Economiste, United Nations Building,
Rajdamnern Avenue, Bangkok-2 (Thaïlande)

Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL)

Gabriel Guzmán, Directeur, Cooperación Científico-Técnica, Insituto
de Cooperación Iberoamericana, Ciudad Universitaria, Avenida Los
Reyes Católicos, Madrid (Espagne)

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

Michael Noel Tobin, Economiste hors classe, Division des affaires monétaires,
du financement et du développement, Palais des Nations, Genève (Suisse)

Organisation internationale du Travail (OIT)

René Kirszbaum, Service des politiques de formation, Département de la
formation, 4 route des Morillons, CH-1211 Genève 22 (Suisse)

Organisations intergouvernementales

Banque de développement islamique

Muhammad Ahmad, Chef, projets industriels, P.O. Box 5925,
Djedda (Arabie saoudite)

Banque interaméricaine de développement

Eloy Garcia, Représentant au Royaume-Uni, 1 Angel Court,
Londres EC2R 7HJ (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

Banque nordique d'investissement

Per Aasmundrud, Vice-Président, Unionsgt 30, P.O. Box 249, SF-00171
Helsinki 17 (Finlande)

Centre international des entreprises publiques dans les pays en développement

Augustin Pepic, Conseiller principal, Temisvarska 5a, Belgrade (Yougoslavie)

Centre pour le développement industriel (CDI-ACP-CEE)

Jens Mosgard, Directeur, rue de l'industrie 28, B-1040 Bruxelles (Belgique)

Communauté économique européenne

Richard John Wyatt, Administrateur, Direction générale des relations
extérieures, Commission des communautés européennes, 200 rue de la Loi,
B-1040 Bruxelles (Belgique)

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Dimitrios Germidis, Chef, Programme bancaire international pour les
investissements étrangers, Centre de développement de l'OCDE,
94, rue Chardon-Lagache, Paris 75016 (France)

Georg Hansen, Administrateur principal, Direction de la coopération pour
le développement, OCDE, 2 rue André Pascal, F-75775 Paris Cédex 16 (France)

Secrétariat du Commonwealth

Dawn Penso, Economiste, Marlborough House, Pall Mall,
London SW1Y 5HX (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

Organisations non gouvernementales

Association latinoaméricaine d'institutions pour le financement du développement

Carlos Garatea-Yori, Secrétaire général, Paseo de la Republica 3211,
San Isidro, Lima (Pérou)

Confédération internationale des syndicats libres (CISL)

Dieter Wagner, 27-41 rue Montagne aux Herbes Potagères,
B-1000 Bruxelles (Belgique)

Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies (FMANU)

Magi Punset Alvarez, avenue Jean Tremblej 16, Genève (Suisse)

Fédération mondiale des institutions de financement du développement (FMIFD)

José Elisas Gallegos, Secrétaire général, Paseo del Prado 4,
Madrid-14 (Espagne)

Annexe II

LISTE DES DOCUMENTS

Documents officiels

- Question No 1 : Y-a-t-il une insuffisance quantitative et qualitative des flux financiers extérieurs requis pour l'investissement industriels dans les pays en développement ? ID/WG.377/4
- Question No 2 : Comment et dans quelle mesure les mécanismes et institutions existants peuvent-ils permettre d'accroître le financement industriel des pays en développement ? ID/WG.377/2
- Question No 3 : Peut-on remédier à l'insuffisance possible du financement industriel en élaborant des concepts novateurs menant à l'acceptation de nouveaux mécanismes et/ou institutions ID/WG.377/1

Document d'information ID/WG.377/3

Documents d'information

- L'influence des nouvelles politiques macroéconomiques des pays industriels sur les perspectives du développement UNIDO/PC.44
- Anatomie du concept de "risque lié au pays" dans le contexte de l'endettement extérieur des pays en développement UNIDO/PC.45
- Limits and prospect of the international financing system UNIDO/PC.46
- Financial requirements for manufacturing investment in developing countries to the year 2000 UNIDO/PC.47
- Appropriate non-concessional industrial financing for developing countries UNIDO/PC.48
- A case study of industrial development financing : Spain UNIDO/PC.53
- Policies of export credit agencies in financing of training component in industrial projects UNIDO/PC.54
- Financial expertise for project negotiation UNIDO/PC.55
- L'influence de la variabilité des taux de change et d'intérêt sur le développement industriel ID/WG.334/2
- Rapport de la Réunion préparatoire mondiale de la première Consultation sur le financement industriel ID/WG.334/8

